



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 90216

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nouvelle nomenclature des prochains baccalauréats. En effet, celle-ci laisse apparaître l'absence du baccalauréat génie mécanique, option matériaux souples, qui prépare au BTS styliste ou modéliste. De plus, l'inspection générale de l'éducation nationale laissait récemment entendre que cette filière serait supprimée, ce qui aurait pour conséquence l'étranglement des formations dans le secteur de la mode, la fermeture des classes et la suppression de nombreux postes dans les 27 établissements nationaux publics et privés concernés. Il souhaiterait donc avoir son avis sur ce sujet, et, si cette suppression était confirmée, en connaître les motivations ainsi que les perspectives qui s'offriront alors aux jeunes désireux de suivre le cursus styliste ou modéliste.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ; à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. Engagée avec la mise en place, en septembre 2005, de la nouvelle série « sciences et technologies de la gestion » en classe de première, la rénovation de la voie technologique se poursuit avec la mise en consultation du projet de la nouvelle série « sciences médico-sociales » (SMS) pour une application à la rentrée 2007 en classe de première. S'agissant des « sciences et technologies industrielles » (STI), dont relève la spécialité « génie mécanique, option matériaux souples » sur laquelle l'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre, et de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) la rénovation de ces services est en cours de finalisation.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90216

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3249

Réponse publiée le : 13 février 2007, page 1591